

Publié le 25 novembre 2015

Les PFI du Boulonnais, un cas d'école

L'histoire des Pompes funèbres intercommunales du Boulonnais dans le Pas-de-Calais est celle d'une Société d'économie mixte créée ex-nihilo quand la plupart des Epl funéraires de France sont issues de la mutation d'une régie. Cette histoire est aussi un reflet des enjeux qui traversent le secteur aujourd'hui.



Tout commence en 2011 lorsque la [Communauté d'agglomération du Boulonnais](#), qui ne possédait aucun service funéraire public, décide de construire un crématorium. L'équipement faisait défaut dans cette partie du département. Le projet de création de la Sem [PFI du Boulonnais](#), porté par **Frédéric Cu villier**, ancien ministre et député-maire de Boulogne-sur-Mer, a pour mission de mettre en service le crématorium [Le Rivage](#) qui ouvrira en février 2013. Présidée aujourd'hui par **Christian Baly**, maire de Saint-Martin-Boulogne, la Sem connaît un bon démarrage. Sur une capacité maximum annuelle de 1400 crémations, elle en pratique 850 en 2014, puis 900 en 2015. Cette montée en puissance soutenue par un chiffre d'affaires d'environ 600 000 € par an permettra d'atteindre l'équilibre budgétaire dès 2018.

Mais il y a un os : un autre projet est en cours, à seulement 15 kilomètres de là, porté par le principal opérateur de pompes funèbres des environs à qui la commune de Réty lui a confié la Dsp. Le lancement des travaux n'attend plus que l'autorisation de la préfecture, libre à elle de la donner ou pas. *"Nous tournons à 60% environ de notre capacité, et si le nouveau crématorium devait voir le jour, l'activité serait répartie sur les deux établissements qui se retrouveraient en difficulté financière"*, redoute **Patrick Gomel**. Le directeur des PFI du Boulonnais estime que le déficit pourrait alors atteindre entre 200 000 et 300 000 € par an, *"une dépense d'argent public dont la Communauté d'agglomération du Boulonnais se passerait bien."*

Des débuts prometteurs

En 2014, la Sem s'empare d'une opportunité pour diversifier ses services dans le champ des services de pompes funèbres, de chambre funéraire et d'inhumation. Elle rachète les locaux du site funéraire historique de Boulogne laissé vacant par son propriétaire parti à la retraite, au n° 84 de l'avenue Kennedy. Le site, acquis et remis en état pour 750 000 €, ouvre ses portes en mars 2015. *"Après huit mois de fonctionnement nous avons organisé 140 convois, ce n'est pas mal pour une ouverture"*, se félicite **Patrick Gomel**. Cette acquisition va toutefois nécessiter une augmentation de capital. Actuellement de 1,09 million d'euros, il devrait d'ici à la fin de l'année être porté à environ 1,25 million par les principaux actionnaires : les **communes** mais aussi le **Crédit municipal**, le **Crédit agricole Nord de France**, la mutuelle santé **Apreva** et la **Mutac**.

Après les premiers mois de démarrage, les services "annexes" se mettent en place. Les PFI du Boulonnais vont

proposer d'ici la fin de l'année des produits de prévoyance obsèques. Avec le Crédit municipal de Boulogne, ils comptent mettre en place un prêt à taux très réduit, le **prêt obsèques funéraires publiques**, attribué sous condition de ressources. Les PFI vont de l'avant, en rappelant au passage que parmi leurs actionnaires figurent quatre Sem du funéraire : Grenoble (38), Tours (41), Saintes (17) et Béziers (34). Des structures qui les ont particulièrement aidé depuis la constitution de la Sem par le partage de leurs expériences, des conseils et de la formation. A voir maintenant si l'entreprise, avec ses tarifs plus doux que la concurrence, va s'installer dans le paysage.

Pierre Magonetto/Naja